

Budgétisation de fonctionnement 2010-2011 : report de l'adoption

En avril dernier, le Collège recevait l'information sur le financement accordé dans le cadre de la réforme comptable ainsi que le guide d'application des principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour les cégeps. Grâce aux états financiers élaborés au 31 mars 2010, le Collège est maintenant mieux outillé pour évaluer les impacts financiers de la réforme sur la prévision budgétaire 2010-2011. Cependant, il reste des travaux d'analyse et de conciliation à faire afin de se conformer à l'ensemble des exigences. À ces difficultés, s'ajoute le manque de précisions sur les modalités d'application de la Loi 100 (mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire 2013-2014 et la réduction de la dette) qui implique des compressions supplémentaires.

En conséquence, le conseil d'administration a reporté l'adoption de la prévision budgétaire 2010-2011 à la séance du mois de septembre.

Budgets d'investissement -Norme MAOB (mobilier, appareillage, outillage, bibliothèque)

Comme les montants relatifs aux normes n'ont pas été confirmés par le MELS, la norme MAOB 2010-2011 a été estimée afin de permettre au comité de réaliser les travaux d'analyse nécessaires.

Cette norme du budget d'investissement, pour un total de 1 881 600 \$ comprend : l'achat d'équipements informatiques et de logiciels (1 178 100 \$), le mobilier, l'appareillage et l'outillage (598 500 \$), et le fonds de bibliothèque (105 000 \$).

Calendrier des assemblées

Cinq assemblées du conseil d'administration sont prévues pour l'année 2010-2011 :

- 29 septembre
- 24 novembre (assemblée annuelle)
- 23 février
- 27 avril
- 15 juin

*Le bulletin Des nouvelles du CA est publié par la Direction des communications
et des affaires corporatives*